

# Compte Rendu du Conseil municipal du 13 avril 2021 à 19h

Présents : Berton Philippe, Kubala Christian, Thibaud Gérard, Roesing Hans, Cabanac Cédric, Belviso Medhi

Absente : Moracchini Patricia

Procuration : Moracchini Patricia à Thibaud Gérard

Secrétaire de séance : Kubala Christian

Le quorum étant atteint Mr le Maire ouvre la séance à 19h10 .

Le procès verbal de la séance du 26/3/2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

1 – Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gérard Thibaud, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2020 et considérant qu'il correspond au Compte de gestion du Receveur, arrête et vote les résultats comme suit :

<b>Dépenses</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>48 388,27 €</b>
	<b>Investissement</b>	<b>122 677,54 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>51 707,97 €</b>
	<b>Investissement</b>	<b>445,23 €</b>

Approbation du compte administratif 2020

Vote : Pour : 6    Contre : 0    Abstention : 0

Approbation du Compte de Gestion 2020

Vote : Pour : 6    Contre : 0    Abstention : 0

2 – Affectation du résultat de Fonctionnement 2020

Le Compte Administratif, après avoir été examiné, constatant qu'il fait apparaître un excédant de fonctionnement de **3319,70 €**, le Conseil Municipal décide de l'affecter comme suit :

Résultat de l'exercice 3319,70 €  
Résultats antérieurs reportés 199 012,22 €

Résultats à affecter 202 331,92€  
Résultats affectés à l'investissement 99 150,62€

**Report en fonctionnement R002 103 181,30€**

Vote : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

3 – Monsieur le Maire présente ensuite le Budget Primitif 2021 à l'assemblée qui se résume comme suit :

**Section de Fonctionnement** Dépenses 157 238,30 €  
Recettes 157 238,30 €

**Section Investissement** Dépenses 192 580 €  
Recettes 192 580 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote et approuve le Budget Primitif 2021 comme suit :

Vote : Pour : 5 Contre : 2 Abstention : 0

Le Budget est adopté.

4 - Questions diverses.

Remarques :

Certains Conseillers dont : Hans Roesing, Cédric Cabanac, Medhi Belviso, ont estimé qu'il y avait un manque de discussions préalables aux conseils municipaux et notamment pour l'élaboration du Budget. Ils souhaiteraient être d'avantage impliqués aux projets.

Monsieur le Maire a pris note de ces requêtes et a expliqué que maintenant que le budget a été voté, nous aurons une visibilité plus précise des finances de la commune. Cela nous servira pour l'orientation des projets choisis en commun.

Des réunions informelles seront donc programmées pour définir les choix judicieux, prioritaires ou tout simplement possibles qui s'offriront aux regards des subventions éventuelles et bien sûr dans l'intérêt du village.

Conformément aux principes de la démocratie participative, mais aussi compte tenu de la situation sanitaire, nous communiquerons avec les habitant(e)s de la commune pour connaître leurs avis dès que possible.

Fin de séance à 22 heures 10.